



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2023-017

PUBLIÉ LE 16 JANVIER 2023

Sommaire

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire /

R24-2023-01-09-00003 - 2023-SG-001-Délégation de signature au 09012023-
RAA (3 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2023-01-09-00003

2023-SG-001-Délégation de signature au
09012023- RAA

**AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE**

DIRECTION GENERALE

DECISION 2023-SG-001

Portant délégation de signature pour les actes et décisions relevant de l'ordonnateur en application des dispositions de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

VU le code de la santé publique, et notamment ses articles L 1431-1 à L 1432-3, L 1432-5 à L 1432-8, R1432-54 à R 1432-66, D 1432-15 à D 1432-27,

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU le décret N°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé,

VU l'arrêté du 20 décembre 2022 portant attribution de Monsieur Olivier OBRECHT aux fonctions de Directeur général par intérim de l'agence régionale de santé de Centre-Val de Loire, à compter du 26 décembre 2022,

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et plus particulièrement ses articles 10 et 186,

VU la délibération du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire n° CS- 2015- 3 du 8 avril 2015 relative aux admissions en non-valeur,

VU la délibération du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire n° CS- 2015 – 11 du 3 décembre 2015 relative aux remises gracieuses,

DECIDE

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à Madame Emmanuelle BURGEI, secrétaire général, à l'effet de signer tous actes et décisions relevant des fonctions d'ordonnateur du directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire à l'exception des admissions en non-valeur et des remises gracieuses déléguées au Directeur général par le Conseil de surveillance.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Emmanuelle BURGEI, la délégation de signature qui lui est donnée à l'article 1 de la présente décision sera exercée par les membres de l'équipe de direction de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire et les agents exerçant sous leur autorité, selon la répartition des délégations de signature décrite ci-dessous :

Déplacements :

Ordres de mission et états de frais de déplacement :

Au siège : Matthieu LEMARCHAND, Blaise KAMENDJE, Clémence CHARRAS, Sandrine LUCAS, Michel DEISS, Ludovic POUTISSOU, Anne PHILIPPON, Sabine DUPONT, Cédric MARECHAL, Estel QUERAL, Charlotte LESPAGNOL-RAPELLI, Julien GUILLAUME, Anne DU PEUTY, Angélique MASI, Florent REVARDEL, Houria MOUAS, Aurélie THOUET, Myriam RAUX, Christophe LUGNOT.

En Délégation Départementale : Bertrand MOULIN, Marie VINENT, Adèle BERRUBE, Denis GELEZ, Gérald NAULET, Dominique HARDY, Rodrigue LETORT, Christine LAVOGIEZ, Myriam SALLY-SCANZI, Anne PILLEBOUT, Laëtitia FAVERAUX, Eric VAN WASSENHOVE, Nathalie TURPIN, Françoise MORAGUEZ, Catherine FAYET, Annaïg HELLEU, Rodolphe LEPROVOST.

Engagements juridiques :

Valideurs SIBC – Engagements Juridiques : Michel DEISS, Aurélien PICHONNEAU, Jean-Luc GRAVIER, Charlotte LESPAGNOL-RAPELLI, Catherine DELACOU, Pascal BARATIN.

Signature contrats / Marchés et pièces annexes : Michel DEISS, Anne PHILIPPON.

Attributions de subventions (Arrêtés, conventions ou avenants) : Matthieu LEMARCHAND, Clémence CHARRAS, Sandrine LUCAS, Sabine DUPONT, Cédric MARECHAL, Estel QUERAL, Charlotte LESPAGNOL-RAPELLI, Julien GUILLAUME, Anne DU PEUTY, Angélique MASI, Florent REVARDEL, Houria MOUAS, Aurélie THOUET, Myriam RAUX.

Contrat de travail : Anne PHILIPPON.

Certificat :

Certifications de service fait valant ordres de paiement HAPI : Matthieu LEMARCHAND, Clémence CHARRAS, Sandrine LUCAS, Sabine DUPONT, Cédric MARECHAL, Estel QUERAL, Charlotte LESPAGNOL-RAPELLI, Julien GUILLAUME, Anne DU PEUTY, Angélique MASI, Florent REVARDEL, Houria MOUAS, Aurélie THOUET, Myriam RAUX.

Certifications de service fait SIBC : Michel DEISS, Aurélien PICHONNEAU, Jean-Luc GRAVIER, Charlotte LESPAGNOL-RAPELLI, Catherine DELACOU, Pascal BARATIN.

Divers :

PAYE - Etat de cotisations : Ludovic AUGUSTE, Anne PHILIPPON.

Etats liquidatifs pour passage en paye des indemnisations d'experts

Au siège : Ludovic AUGUSTE, Anne PHILIPPON, Houria MOUAS, Myriam RAUX, Aurélie THOUET.

En Délégation Départementale : Bertrand MOULIN, Marie VIENT, Adèle BERRUBE, Denis GELEZ, Gérald NAULET, Dominique HARDY, Rodrigue LETORT, Christine LAVOGIEZ, Myriam SALLY-SCANZI, Anne PILLEBOUT, Laëtitia FAVERAUX, Eric VAN WASSENHOVE, Nathalie TURPIN, Françoise MORAGUEZ, Catherine FAYET, Annaïg HELLEU, Rodolphe LEPROVOST.

Certifications des services faits des notes d'honoraires des experts

Au siège : Ludovic AUGUSTE, Anne PHILIPPON, Houria MOUAS, Myriam RAUX, Aurélie THOUET.

En Délégation Départementale : Bertrand MOULIN, Marie VIENT, Adèle BERRUBE, Denis GELEZ, Gérald NAULET, Dominique HARDY, Rodrigue LETORT, Christine LAVOGIEZ, Myriam SALLY-SCANZI, Anne PILLEBOUT, Laëtitia FAVERAUX, Eric VAN WASSENHOVE, Nathalie TURPIN, Françoise MORAGUEZ, Catherine FAYET, Annaïg HELLEU, Rodolphe LEPROVOST.

Décisions ressources humaines : Ludovic AUGUSTE, Anne PHILIPPON.

Demandes de sorties des Immobilisations :

Au siège : Michel DEISS, Ludovic POUTISSOU.

Article 3 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 9 janvier 2023
Le Directeur Général par intérim
de l'Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire
Signé: Olivier OBRECHT